

L'activité militante

Le travail militant n'est pas subventionné en particulier pour ce qui concerne la participation à la vie démocratique (commissions diverses). Son coût, supporté par les bénévoles (déplacements), est chiffré dans le bilan comptable.

Participation aux instances et commissions (liste non exhaustive) : CODERST, Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques ; diverses CSS, Commissions de Suivi de Sites ; CDCFS, Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage ; CDNPS, Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites ; CDPENAF, Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

Cette participation peut être déléguée à des associations membres de LNE, associations qui ont souvent les connaissances techniques sur les sujets traités par ces commissions.

Participation à la préparation de plans régionaux : PPRDF, Plan Pluriannuel Régional de Développement de la Forêt ; SRADDET, Schéma Régional d'aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

LNE siège aux Conseils d'administration d'Atmo Nouvelle-Aquitaine (observatoire régional de l'air) et de l'Agence Régionale de Biodiversité. LNE est membre de la Commission Régionale pour la Biodiversité et dispose d'un siège au CESER (Conseil Economique, social et Environnemental Régional)

Suivi d'actions impulsées par d'autres associations :

Association urgence POLT, association Alternatiba pour un village des alternatives au changement climatique, Graine Nouvelle-Aquitaine qui a pour but de rassembler les différents acteurs intéressés par la promotion d'une éducation à un environnement et à une humanité durable.

Le bureau assure une liaison avec FNE - France Nature Environnement (participation aux AG, aux conférences des présidents, à certaines réunions des réseaux de FNE).

Cellule Juridique

LNE participe au financement de la cellule juridique assurée par Sources et Rivières du Limousin. Cette cellule est à la disposition des associations de LNE. Recours devant la justice administrative ou devant la justice civile, conseils sur les règlements, sur l'organisation...

Organisation en Nouvelle-Aquitaine

LNE a créé la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNENA), avec Poitou Charentes Nature (PCN) et la Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO). Cette confédération a vocation à traiter les sujets concernant l'ensemble de la nouvelle région, LNE gardant son rôle de fédération sur les trois départements du Limousin.

LNE est agréée au titre de la protection de l'environnement et habilitée à participer aux débats sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives



Présentation de Limousin Nature Environnement

Installée à Verneuil sur Vienne, sur le domaine départemental des Vaseix, LNE est une fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement créée en 1975. Elle rassemble 41 associations membres directs, autant d'associations affiliées indirectement et des adhérents individuels.

LNE est membre de France Nature Environnement.



Le bureau 2022 de LNE, composé de bénévoles :

- Président : Michel GALLIOT,
- Secrétaire générale : Sylvie CHATELUS,
- Trésorier : Jean-Michel MENARD,
- Trésorier adjoint : Marc MICHAUX,
- Vice Présidentes : Cathy MAZERM, Andrée ROUFFET-PINON, Marie-Christine GIRAULT,
- Vice Président : Michel TEISSIER,
- Membres : Marcel BAYLE, Alain SCHOST

Le Centre Nature «La Loutre» est le nom donné à la structure pédagogique de la fédération. Cette ancienne ferme, mise à la disposition de LNE par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, abrite le siège administratif, la structure d'éducation à l'environnement et offre un lieu de réunions pour les associations.

tél : 05 55 48 07 88 site internet : www.lne-asso.fr
courriel secteur administratif : contact@lne.asso.fr
courriel éducation à l'environnement : laloutre87@lne-asso.fr
courriel coordination associative : coordination@lne-asso.fr
adresse postale: centre nature la Loutre 87430 Verneuil sur Vienne



Le fonctionnement

Les associations et les membres individuels de LNE participent aux conseils d'administration (4 par an) lieux de débats sur des actions ou orientations générales. Chaque association dispose de 2 voix et les membres individuels de 2 représentants par tranche de 50 membres.

Le bureau, gère le quotidien de l'association, les relations avec les pouvoirs publics, la représentation et la participation aux commissions et au débat public.

Le directeur, Jean-Jacques RABACHE gère l'équipe des 10 salariés, prépare et exécute le budget.

Fonctions des salariés : administratives (2 postes), biodiversité (1 poste), éducation à l'environnement (4 postes), coordination associative (1/2 poste).

A côté de l'activité militante, LNE assure plusieurs missions d'intérêt général par ses bénévoles et ses salariés.

Les activités

Les Animations

Animations scolaires (voir les différents thèmes et tarifs sur www.lne-asso.fr)

Les animations se passent soit à l'école soit au Centre Nature «La Loutre» pour des séjours allant d'une demi-journée à 2 jours. Il y a environ 100 jours/animateurs par an.

Animations scolaires demandées par Limoges-Métropole, le PNR (Parc Naturel Régional) Périgord Limousin, des Communautés de communes.. Animation du Contrat Territorial Milieu Aquatique Sources en Action.

Autres animations (grand public)

Participation à la fête de la nature

Education à la citoyenneté et au climat

Interventions en milieu scolaire ou en entreprises

Education à la biodiversité

- Organisation des dimanches nature pour le grand public au Centre Nature «La Loutre», en profitant de sa proximité avec la forêt départementale des Vaseix.
- En été, ce sont les balades nature, des animations estivales de 2 heures, gratuites, sur des grands sites du Limousin dans le cadre du programme «Sources en actions».

On compte, chaque année, environ 12 000 personnes (30 % adultes et 70 % enfants) concernées par les animations.

Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement au Centre Nature «La Loutre»

est ouvert environ 45 jours par an, durant une partie des vacances scolaires. Plus de 120 enfants y sont inscrits chaque année.

Ce sont des séjours de loisirs dans la nature avec des activités de découverte. Ils sont encadrés par des titulaires d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs) ou BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs) ayant une compétence et une motivation sur l'animation en pleine nature.



Grenouille verte. Ellen Le Roy. LNE

Les actions des salariés pour l'environnement

Travail d'interprétation : Conception de sentiers d'interprétation. Cela se fait en fonction des demandes et des appels d'offres. On peut compter dans cette rubrique le projet de bus pédagogique dont LNE a pris la maîtrise d'œuvre en 2015.

Zéro pesticides : Il s'agit d'accompagner (animation, communication, suivi) les communes qui acceptent de s'engager à diminuer puis cesser leur usage de pesticides. Opération financée par le Département de la Haute-Vienne.

Plan de gestion Mulette perlière : (Moule de rivière qui joue un rôle important dans la filtration de l'eau). Espèce en danger dont une forte population existe en Limousin. Financement du Conseil Régional et de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). LNE est chargée de faire l'actualisation de ces zones

Contrat de rivière du Chavanon : Il s'agit de préserver l'habitat des mulettes perlières.

Formation : LNE assure quelques formations par exemple pour le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles), mais aussi des formations ouvertes à tous (sur l'eau, l'accès aux documents) ...

Le Financement de nos missions

Le budget annuel est de l'ordre de 600 000 €. Le financement est essentiellement apporté par l'Etat, les collectivités et l'Europe. L'autofinancement sur prestation est inférieur à 15%. LNE reçoit une aide à la vie associative de la part de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Une grande partie des financements est fléchée pour des actions précises, ce qui les apparente à de la prestation de service. C'est le cas des animations pour Limoges Métropole, du plan Mulette perlière et des actions dans le cadre du plan Loire Amont.

L'éducation à l'environnement est soutenue par la Région, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), l'Europe, le Département de la Haute-Vienne et la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) qui soutient le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les Atlas de biodiversité communales

Epidor, établissement public qui gère la rivière Dordogne a impulsé des Atlas de biodiversité communale sur 4 communes Argentat, Florac, Carsac-Aillac et Saint-Avit-Saint-Nazaire.

LNE a été choisie après appel d'offre pour gérer ces 4 ABC, en particulier l'animation vers la population, la sensibilisation et l'éducation à la biodiversité en espérant que cela crée une dynamique citoyenne et associative qui se prolongera dans le temps.

